



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun départemental

SGCD/SRH/SDAS
Affaire suivie par : Murielle Biehlmann
courriel : sgc-clas@bas-rhin.gouv.fr

Strasbourg, le **07 AVR. 2022**

NOTE

A l'ensemble des fonctionnaires du ministère de l'intérieur
affectés dans le Bas-Rhin

OBJET : Commission locale d'action sociale. Aide au permis de conduire B.

La commission locale d'action sociale du Bas-Rhin, lors de sa réunion plénière du 10 mars 2022, a décidé de reconduire l'aide au permis de conduire B pour l'année 2022.

Une participation de 150 € sera versée directement à l'auto-école et viendra en déduction des frais d'inscription.

Vous pourrez déposer votre dossier de manière dématérialisée en utilisant une « démarche simplifiée ». Les informations nécessaires seront transmises par courriel et seront disponibles sur le site intranet de la préfecture du Bas-Rhin,

La préfète,
pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général

Mathieu DUHAMEL